

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
Secrétariat général - Service des ressources humaines  
Sous-direction des politiques de ressources humaines et des relations sociales  
Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Pôle recrutement et parcours professionnels  
182 rue Saint Honoré - 75 033 PARIS CEDEX 01



Paris, le 24 MAI 2016

CONCOURS RÉSERVÉ « LOI SAUVADET » DE MAÎTRES-ASSISANTS  
DES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES D'ARCHITECTURE

Groupe de disciplines « Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture »  
Discipline « Sciences humaines et sociales »

**Session 2015**

Le jury, réuni le 24 mai 2016 au ministère de la culture et de la communication, sous la présidence de Monsieur Daniel LE COUEDIC, a arrêté comme suit, par ordre de mérite, la liste des candidats déclarés admis à ce concours, sous réserve que les intéressés remplissent les conditions requises par les textes législatifs et réglementaires régissant le recrutement :

- |   |          |        |         |
|---|----------|--------|---------|
| 1 | Madame   | YOUNSI | Karima  |
| 2 | Monsieur | GODIER | Patrice |

**Le président du jury**

**Daniel LE COUÉDIC**

La présente décision peut être contestée par voie de recours gracieux ou contentieux, devant la juridiction administrative compétente, dans le délai de deux mois à compter de sa publication.